Décision n° EI-2026-15 portant sur l'accréditation du programme de la licence en sciences de l'information, Faculté d'informatique et de sciences de l'information, Institut de technologie de Jimma, Jimma University, Jimma, Éthiopie.

La Présidente du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'une formation à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° INTER_2026_CONV3_Jimma University ;

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 2 juillet 2026,

Décide :

Article 1er

Après avoir constaté que la licence en sciences de l'information délivrée par la faculté d'informatique et de sciences de l'information, Institut de technologie de Jimma, Jimma University, Jimma, Éthiopie, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

Le programme de licence en sciences de l'information s'inscrit de manière solide et cohérente dans la stratégie institutionnelle de l'université de Jimma et répond efficacement aux priorités nationales liées à la transformation numérique et au développement socio-économique. Ce programme occupe une place bien définie dans le paysage national de l'enseignement supérieur, grâce à un programme d'études structuré, des objectifs clairs et des liens étroits avec l'environnement socio-économique. L'intégration d'approches multidisciplinaires, de modules d'apprentissage appliqué et d'activités communautaires renforce encore la pertinence et la cohérence de la formation. L'un des principaux atouts du programme réside dans son lien étroit avec l'écosystème socio-économique, soutenu par un réseau actif de partenaires nationaux et des mécanismes d'apprentissage en milieu professionnel bien intégrés, notamment des stages et des activités basées sur des projets. Ces éléments contribuent de manière significative à l'orientation professionnelle du programme et au développement de compétences pratiques et entrepreneuriales. Le programme intègre également des activités liées à la recherche par le biais de projets appliqués, de travaux en laboratoire et de modules structurés de formation à la recherche, favorisant ainsi le développement de compétences analytiques. Toutefois, plusieurs dimensions présentent encore un niveau de maturité modéré. La stratégie d'internationalisation, bien que clairement définie, en est encore à un stade précoce de mise en œuvre, avec une mobilité sortante limitée et des partenariats qui ne sont pas encore pleinement formalisés ni traduits en résultats académiques mesurables. De même, la dimension de recherche reste principalement appliquée et ancrée localement, avec une implication limitée du personnel de niveau doctoral et une intégration insuffisante dans des réseaux de recherche plus larges. En outre, bien que les partenariats avec les acteurs socio-économiques soient nombreux et opérationnels, leur structuration à long terme et leur évaluation systématique pourraient être davantage renforcées. Dans l'ensemble, le programme propose une offre de formation cohérente et orientée vers la vie professionnelle, présentant une forte pertinence nationale et intégrant efficacement des composantes appliquées. De nouveaux progrès pourraient être réalisés en consolidant la dimension internationale, en renforçant l'environnement de recherche et en formalisant les partenariats au sein d'un cadre plus structuré et stratégique.

CRITÈRE 2 : L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

L'organisation pédagogique du programme est globalement cohérente et alignée sur ses objectifs académiques et professionnels. Elle allie une conception structurée du programme d'études, des pratiques pédagogiques diversifiées, une dimension internationale en plein essor et des liens solides avec l'environnement

socio-économique. Le programme repose sur une approche claire, axée à la fois sur le programme d'études et sur les compétences, avec une spécialisation progressive et des acquis d'apprentissage bien définis, même si la formalisation et la visibilité systématique de l'alignement pédagogique entre tous les modules restent partiellement développées. Les pratiques pédagogiques sont variées et adaptées, intégrant l'apprentissage actif, les outils numériques et des mécanismes d'accompagnement des étudiants, mais leur efficacité n'est pas encore pleinement démontrée par une évaluation axée sur les résultats. La dimension internationale s'appuie sur des éléments structurels solides, notamment l'enseignement en anglais, l'alignement sur le système ECTS et les cadres de mobilité ; toutefois, sa mise en œuvre effective reste modérée, la mobilité des étudiants étant limitée par rapport à la taille de la promotion. Parallèlement, le programme fait preuve d'un fort alignement opérationnel sur les besoins socio-économiques grâce à des stages bien structurés, à la collaboration avec des acteurs professionnels et au développement de compétences pertinentes pour l'emploi, tandis que la dimension de la formation continue et de l'apprentissage tout au long de la vie reste insuffisamment structurée. Dans l'ensemble, le programme présente un cadre pédagogique solide et pertinent, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer la formalisation des mécanismes d'alignement, l'évaluation de l'efficacité de l'enseignement, le développement de la mobilité internationale et la structuration des parcours de formation continue.

CRITÈRE 3 : LE PARCOURS DES ÉTUDIANTS DE LA FORMATION

La licence en sciences de l'information affiche d'excellents résultats en matière de recrutement, d'accompagnement et de réussite des étudiants. Elle bénéficie de stratégies d'orientation efficaces, soutenues par le système de gestion des dossiers étudiants (SRS) et des canaux de communication clairs, ce qui se traduit par une augmentation des inscriptions et une plus grande inclusivité, notamment chez les étudiantes et les étudiants internationaux. Les taux de rétention et de progression sont très élevés (plus de 97 %), ce qui témoigne d'une forte efficacité interne. La réussite des étudiants est favorisée par un accompagnement pédagogique, des travaux dirigés, des modalités d'apprentissage flexibles et des services complets dédiés au bien-être, notamment en matière de logement, de soins de santé et d'installations adaptées aux besoins de chaque genre. Cependant, ces mécanismes de soutien sont pour la plupart informels et ne font pas l'objet d'une évaluation systématique. L'employabilité des diplômés est excellente, beaucoup d'entre eux trouvant rapidement un emploi, en particulier dans le secteur privé. Néanmoins, des études de suivi révèlent des écarts entre le programme d'études et les besoins du marché, notamment dans des domaines tels que le développement web moderne, la cybersécurité et l'intelligence artificielle. Le programme a identifié ces écarts et a entrepris d'adapter les programmes d'études pour y remédier.

CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

La licence en sciences de l'information présente un cadre de gestion et de qualité cohérent et bien structuré, soutenu par une gouvernance formalisée, des ressources adéquates, des processus opérationnels d'assurance qualité et une approche solide fondée sur l'éthique. La gouvernance s'appuie sur une structure claire à plusieurs niveaux, avec des responsabilités bien définies, des mécanismes de coordination réguliers et une équipe pédagogique stable composée de 23 enseignants à temps plein, qui permet de faire face à une forte croissance des inscriptions tout en maintenant un ratio étudiants/enseignants compatible avec un encadrement efficace. Les ressources sont quantitativement suffisantes et déployées efficacement ; elles combinent des politiques structurées en matière de ressources humaines, un soutien administratif et technique suffisant, des infrastructures bien équipées et des systèmes numériques intégrés, ce qui contribue à des résultats académiques stables et à des niveaux de satisfaction des étudiants supérieurs à 78-80 %. Le système d'amélioration continue est opérationnel ; il repose sur des évaluations semestrielles systématiques, le suivi d'indicateurs clés tels qu'un taux de diplomation avoisinant les 95 %, et la consultation régulière des parties prenantes, garantissant ainsi l'adéquation avec les attentes académiques et professionnelles. Parallèlement, le programme bénéficie d'un cadre solide en matière de qualité et d'éthique, avec un recrutement transparent, des procédures d'évaluation clairement définies, des mécanismes de retour d'information systématiques et la mise en œuvre intégrale de mesures d'intégrité académique, notamment un contrôle à 100 % du plagiat et des niveaux élevés de conformité éthique. Dans l'ensemble, les points forts du programme résident dans la cohérence et l'efficacité opérationnelle de sa gouvernance, de ses ressources, de ses processus d'évaluation et de son cadre éthique. Toutefois, la quantification limitée des contributions pédagogiques externes, des outils de suivi des coûts, de l'impact des actions d'amélioration et des indicateurs liés à l'éthique suggère que le renforcement de ces mécanismes de mesure et de suivi améliorerait le pilotage stratégique et la maturité du programme.

Article 2

La licence en sciences de l'information délivrée par la faculté d'informatique et de sciences de l'information, Institut de technologie de Jimma, Jimma University, Jimma, Éthiopie est accrédité pour une durée de cinq ans, à compter de la présente décision.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Renforcer la dimension internationale en officialisant les partenariats, en développant des parcours de mobilité structurés et en favorisant davantage la mobilité sortante des étudiants.
- Consolider la dimension de recherche en définissant une vision de recherche unifiée, en renforçant l'implication du personnel titulaire d'un doctorat et en améliorant l'intégration dans les réseaux de recherche nationaux et internationaux.
- Formaliser davantage et suivre les partenariats avec les acteurs socio-économiques et les contributeurs externes grâce à des mécanismes d'évaluation structurés et à des indicateurs d'impact plus clairs.
- Renforcer davantage le cadre de suivi et d'évaluation en officialisant l'utilisation d'indicateurs quantifiés, en améliorant le suiévi des actions d'amélioration et en valorisant l'utilisation des données sur les résultats des étudiants et des diplômés dans les processus de pilotage stratégique.

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, le 2 juillet 2026

La présidente

signée

Coralie CHEVALLIER